



des idées de Génie !

**GIFI PROVILLE (59)**  
**Note complémentaire**

**Demande d'autorisation  
d'exploitation commerciale**

**SCI MARTI-PIERRELAYE**  
**Avril 2023**

# NOTE COMPLÉMENTAIRE

## 1. Capacité résiduelle d'accueil des infrastructures de transports existants :

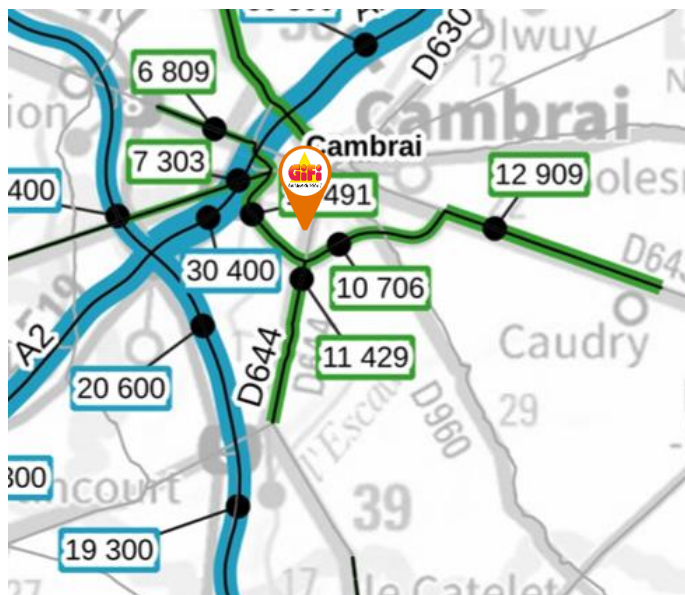
Reprises des éléments du dossier page 57 :

### CAPACITE RESIDUELLE D'ACCUEIL DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS EXISTANTS

*Données : Conseil départemental du Nord - Comptage des flux routiers (2019)*

Voie	Flux quotidien Actuel	Flux quotidien projeté (+280)	Capacité résiduelle ( seuil de saturation)
D 644	11 429	11 709	21,94 %

Pour une 2 voies et selon les données du ministère du transports, le seuil de gêne est de 8 000 véhicules par jour et le seuil de saturation est de 15 000 véhicules par jour. Avec un augmentation de 2,5% du flux actuel, ce nouvel aménagement n'aura que très peu d'impact sur la circulation environnante.



### Nouveaux élément :

Les données de la plateforme Géo-Nord du Département du Nord dédiée à l'information géographique les flux autour du projet datent de 2015.

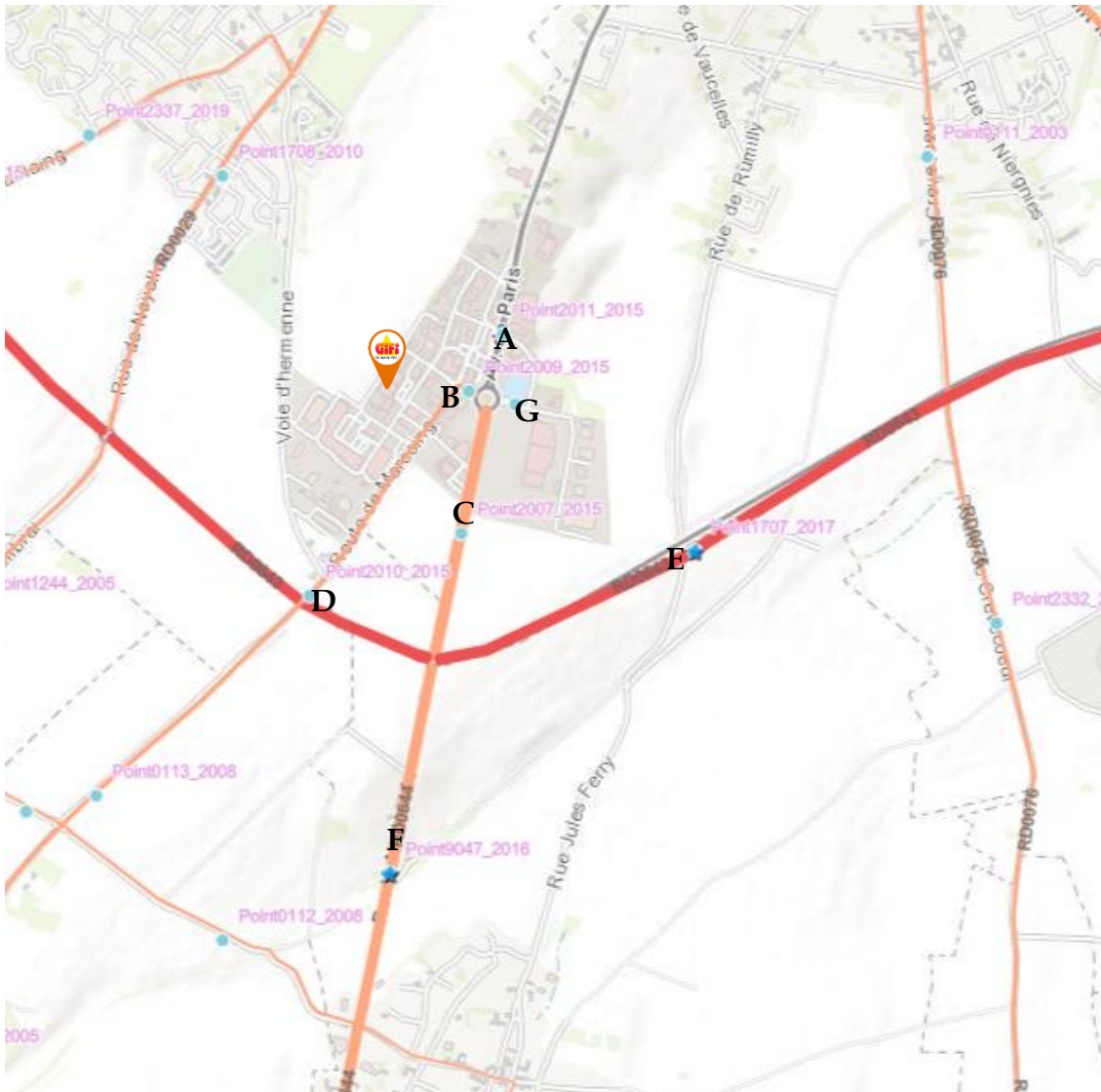
Selon le ministère le trafic est Quasi-stabilité depuis 2016 :

*Source : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires  
<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/stabilite-de-la-circulation-routiere-en-france-en-2019>*

En 2019, la circulation sur le réseau routier de France métropolitaine atteint 623 milliards de véhicules-kilomètres, soit plus de 2000 fois l'aller-retour entre la Terre et le Soleil. En hausse continue entre 2012 et 2018 (+ 0,7 % par an), la circulation se stabilise en 2019 (+ 0,1 % après + 0,4 % en 2018). Les véhicules étrangers réalisent près de 7 % du trafic. Cette part est stable depuis

2017. La circulation en France métropolitaine est essentiellement réalisée par les voitures et véhicules utilitaires légers. Ils réalisent 92 % du trafic, part stable depuis 2012. La part des poids lourds, avec 35 milliards de véhicules-kilomètres, est de 5,6 %. Le pavillon étranger représente environ 26 % du trafic poids lourds. La part des autobus et autocars est relativement modeste dans le trafic (0,5 %), tout comme celui des deux-roues (1,9 % de la circulation).

Comme précisé ci-dessus, nous avons donc augmenté le trafic de + 0.7% de 2015 à 2019 pour obtenir une évaluation du trafic actuel puisque ceux-ci sont stables depuis 2019



Légende :

A : Point de comptage



## Flux quotidien tous véhicules confondus

Point de compte	Flux 2015	Flux estimé 2023	Flux projeté par la réalisation de ce projet (+ 280 véhicules)
A	14 471	14 883	15 163
B	3 882	3 967	4 247
C	13 157	13 532	13 812
D	12 720	13 082	13 362
E	13 064	13 436	13 716
F	11 978	12 319	12 599
G	10 130	10 418	10 698

Comme le présente ce tableau, la majorité des flux routiers du rond-point de l'avenue de Paris se dirige vers l'ensemble commercial CORA, celui-ci permet donc de largement fluidifier le trafic routier. Aucune voie n'attend le seuil de saturation de 15000 véhicules par jour.

De plus, il est important de noter que la zone commerciale de Proville souffre depuis de nombreuses années d'une perte d'activité. Cette implantation ne modifiera pas donc le trafic qui existait précédemment.

## **2. Nombre de places de stationnement**

En dehors de l'aménagement d'un espace dédié aux vélos d'une capacité de 5 places, le parc de stationnement ne sera pas modifié.

Il dispose de 161 places dont 6 PMR.

## **3. Desserte par les transports collectifs**

Depuis l'arrêt Verdi, les trottoirs le long de la rue Blaise Pascal, permettent la circulation des personnes en situation d'handicap.

De plus une rampe d'accès a été créée en façade du bâtiment favorisant ainsi l'accès en fauteuil roulant.



Rampe d'accès  
créée